المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

CCME
مجلس الجالية المغربية بالخارج
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ MAROCAINE À L'ÉTRANGER

AGENCE DE L'ORIENTAL

DECLARATION DE SAIDIA

Réunis à Saïdia les 17 et 18 septembre 2011 dans le cadre de la «Rencontre internationale des ONG issues des migrations marocaines : les migrants, acteurs et partenaires du développement» organisée en partenariat par le CCME et l'Agence de l'Oriental, les participant(e)s ont adopté la déclaration suivante, dite « Déclaration de Saïdia ».

1. Considérant que la migration internationale et les mobilités humaines sont devenues un fait marquant du monde globalisé et une des priorités de l'agenda politique mondial (Dialogue de haut niveau de l'ONU, Forum mondial migration et développement, Conférence euro-africaine sur la migration et le développement, etc.)

2. Rappelant les bénéfices économiques, sociaux et culturels de l'immigration pour le développement des pays d'origine comme pour les pays d'installation.

3. Considérant les mutations de l'immigration marocaine, qui donne naissance à un espace transnational citoyen,

4. Considérant la participation de plus en plus forte des Marocains du monde au développement économique, social et culturel du Maroc, qui se manifeste notamment par l'implication d'acteurs et d'associations de plus en plus diversifiés dans les projets de développement territorial.

5. Convaincus que la politique migration-développement doit être dissociée de la politique restrictive de gestion des flux migratoires menées dans le sens de limitation des mobilités, l'externalisation du contrôle des frontières et du droit d'asile, et le conditionnement de l'aide publique à la signature d'accords de réadmission.

6. Convaincus que le succès des politiques en matière de migration-développement repose sur une forte implication des migrants, mobilisant leurs connaissances et savoir-faire, et une mutualisation des ressources des acteurs associatifs en vue de visions et de stratégies communes

7. Ayant à l'esprit la mise en chantier de la régionalisation avancée et l'adoption de la nouvelle constitution marocaine qui stipule la participation des migrants dans toutes les institutions de bonne gouvernance et de démocratie participative, et met en exergue leur contribution au développement du Maroc et au resserrement des liens d'amitié et de coopération entre les sociétés civiles et les Etats du Nord et du Sud.

Appellent à :

1. Au respect des droits fondamentaux et de la dignité de tous les migrants et invitent les gouvernements à ratifier et à mettre en œuvre la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;

2. Une gestion concertée en amont des politiques publiques en matière de migration-développement entre tous les acteurs, notamment en associant les ONG de migrants dans le processus d'identification des besoins, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques en matière de migration-développement ;

3. Soutenir la mise en réseau des associations de migrants impliqués dans le développement, et promouvoir les partenariats et les projets en renforçant leur capacité d'action au Maroc comme dans les pays de résidence ;

4. Renforcer l'implication de l'ensemble des acteurs dans les diverses dynamiques de la coopération décentralisée ;

5. Les pouvoirs publics du Maroc comme des pays de résidence à procéder à une évaluation participative de la dynamique internationale entreprise en matière de migration développement ;

6. Promouvoir les mécanismes au niveau des territoires (régions, provinces, communes) en mesure de faciliter l'implication des ONG de migrants dans le processus de développement local.

La rencontre a été organisée avec le concours de l'Association des migrants marocains aux îles Baléares « Al Maghreb », Migration & Développement (Maroc), Immigration, développement, démocratie – IDD (France), le Centre Euro-méditerranéen Migration et Développement - EMCEMO (Pays-Bas) et l'association de coopération et développement en Afrique du Nord - CODENAF (Espagne).